

Emploi

Toutes nos annonces sur sudouest-emploi.com

Offres d'emploi

Gardiennage/Entretien

PRODUCTEUR D'ENERGIE RENOUVELABLE
Recherchons
3 GARDIENS
DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE (H/F)
 pour nos sites de :
 • TERRASSON LAVILLEDIEU (24)
 • MAZAMET (81)
 • SAINT JEAN DE RIVES (81)
 Travail à temps partiel annualisé, 30h/mois, idéal pour compléter les revenus d'un jeune retraité.
 Vous aimez la nature, vous êtes manuel et bricoleur.
 Contactez-nous par SMS ou par message au 06 11 62 05 06

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

DORDOGNE

Annonces légales

Vie des sociétés

122 Av. Georges Pompidou, 24750 TRELISSAC
LA BARRIERE SARL au capital de 7 623 €, La Barrière, 24220 VEZAC
 442 075 875 RCS BERGERAC

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 9 janvier 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Pierre VAN WISSEN demeurant à Rue de la Barrière - 24220 Vezac pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé à Vezac 24220 - La Barrière. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bergerac.
 Pour avis

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

PRÉFET DE LA DORDOGNE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité
SCCPAT
Bureau de l'environnement
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol lieu-dit « La Planta » - 24350 GRAND-BRASSAC déposée par la SASU URBA 414 dont le siège social est situé 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Par arrêté n° BE-2024-01-05 du 22 janvier 2024 une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 31 jours du **lundi 12 février 2024 à 9h au mercredi 13 mars 2024 à 12 heures**. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Grand-Brassac.
 Le tribunal administratif de Bordeaux a désigné **Mme Audrey LACAZE-THONAT**, en qualité de commissaire enquêteur et **M. Paul JEREMIE** en qualité de commissaire enquêteur suppléant qui n'interviendra qu'en cas de remplacement.
 Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :
 - sur support papier : à la mairie de Grand-Brassac (24350), Le Bourg - aux heures d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et le lundi après-midi de 13h30 à 16h30.
 - sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de Grand-Brassac aux horaires d'ouverture de la mairie.
 - sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique Actions de l'Etat / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.
 Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.
 Les observations et propositions du public peuvent être adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêteur :
 - par voie postale à la mairie de Grand-Brassac - Le Bourg - 24350 Grand-Brassac.
 Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition du public et consultables au siège de l'enquête.
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep2024-urba414@dordogne.gouv.fr
 Les observations transmises par voie électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.
 La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Grand-Brassac pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :
 - **lundi 12 février 2024 - 9h - 12 heures**
 - **mardi 20 février 2024 - 9h - 12 heures**
 - **vendredi 1^{er} mars 2024 - 9h - 12 heures**
 - **samedi 9 mars 2024 - 9h - 12 heures**
 - **mercredi 13 mars 2024 - 9h - 12 heures**
 Toute information technique sur le projet peut être demandée auprès :
 - de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 Périgueux Cedex - tél : 05.53.45.56.00.
 - de la SASU URBA 414 à M. Julien PICART - Directeur Développement - 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 - 34961 Montpellier Cedex 2 - tél : 04.67.64.46.44- email : picart.julien@urbasolar.com
 Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Grand-Brassac, siège de l'enquête et sur le site internet des services de l'État en Dordogne, à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
 A l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne par un arrêté préfectoral de permis de construire ou de refus.

LOT & GARONNE

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €

Mairie de Fourques-sur-Garonne
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : Mairie de Fourques-sur-Garonne, M. le Maire, mairie, 95, allées de la Citoyenneté, Fourques-sur-Garonne, tél. 05 53 93 62 06 - mail : communefourquesgaronne@orange.fr
Siret : 214 701 013 00010.
Groupement de commandes : Non. L'avis implique un marché public.
Objet : Travaux pour la rénovation du café-théâtre de Fourques-sur-Garonne décomposé en deux tranches : une tranche ferme et une tranche conditionnelle.
Type de marché : Travaux.
Procédure : Consultation publique ouverte.
Technique d'achat : Sans objet.
Lieu d'exécution : Rue du Pont-du-Village, 47200 Fourques-sur-Garonne.
Durée : 16 mois.
Description : L'opération fait ainsi l'objet de 15 lots dont la décomposition figure ci-après :
 Lot 1 : Démolitions - Fondations - Gros œuvre
 Lot 2 : Charpente bois - Couverture - Ossature bois - Planchers
 Lot 3 : Serrurerie garde-corps
 Lot 4 : Menuiseries extérieures
 Lot 5 : Menuiseries intérieures
 Lot 6 : Plâtrerie Isolation
 Lot 7 : Carrelage / Faïence
 Lot 8 : Sols
 Lot 9 : Peinture
 Lot 10 : Plomberie - Ventilation
 Lot 11 : Climatisation
 Lot 12 : Courants forts et faibles
 Lot 13 : Élévateur monte-personne
 Lot 14 : Aménagements mobilier intérieurs
 Lot 15 : Restauration des fresques.
Forme du marché : prestation divisée en lots : Oui.
Conditions de participation : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Liste et description succincte des conditions :
 Pièces justificatives comme mentionnées à l'article n° 3.2 du RC.
Clauses d'insertion professionnelle pour les lots : Gros œuvre - Menuiseries extérieures, plâtrerie - Plomberie CVC - Sols souples.
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 Pièces justificatives comme mentionnées à l'article n° 3.2 du RC.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 Pièces justificatives comme mentionnées à l'article n° 3.2 du RC.
Marché réservé : Non.
Réduction du nombre de candidats : Non.
La consultation comporte des tranches : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Non.
Visite obligatoire : Oui pour les lots : Gros œuvre - Charpente - Menuiseries extérieures - Plâtrerie - Restauration de fresques.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
 50 % : valeur financière ;
 25 % : dossier technique et démarche environnementale ;
 25 % : références et moyens en lien avec le type de projet.
Renseignements d'ordre administratif : Mairie, tél. 05 53 93 62 06.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
Remise des offres : vendredi 16 février 2024 à 17 heures au plus tard.
Renseignements complémentaires : Tribunal administratif de Marmande. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marmande, place Neuville, 47200 Marmande Cedex, tél. 05 40 40 51 00.
Envoi à la publication : Le 19 janvier 2024.
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
 Cette consultation bénéficie du Service DUME.
 Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

COMMUNE DE MONTPOUILLAN
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Par arrêté n° 2024/PLU/1 du 12 janvier 2024, le Maire de la Commune de Montpouillan a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.
Mme DOYEN Christine, ayant pour profession fonctionnaire territorial a été désignée comme commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux.
 La révision allégée n°1 a pour objet :
 - Ouverture d'une zone à urbaniser (AU) au lieu-dit «La Gleyse»
 - Passage en zone UB de la parcelle ZN 95
 - Classement en zone Npv d'une partie de la zone nc
 - Suppression de la zone AU à proximité du lieu-dit «la Cure»
 - Passage de la zone Up au lieu-dit «Daney» et «Troutet» en zone constructible (Ub) L'adaptation et la correction de certains articles du règlement écrit afin de faciliter leur compréhension ainsi que l'instruction des demandes d'autorisation.
 Monsieur le Maire de la Commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.
 L'enquête se déroulera à la Mairie du **22 février 2024 au 25 mars 2024**.
 Un dossier sous format papier y est soumis à l'examen du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.
 Il est aussi consultable sous format dématérialisé sur le site internet suivant : géoportail de l'urbanisme
 Un ordinateur pour consulter ce dossier dématérialisé est mis à disposition du public à la mairie de Montpouillan aux horaires et pendant la période indiquée ci-dessus.
 Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie les :
 - **Vendredi 22 février 2024 de 9 h à 12 heures**
 - **Vendredi 8 mars 2024 de 13 h à 17 heures**
 - **Jeudi 14 mars 2024 de 13 h à 17 heures**
 - **Vendredi 22 mars 2024 de 9 h à 12 heures**
 - **Lundi 25 mars 2024 de 13 h à 17 heures**
 Les observations et propositions sur le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie.montpouillan@collectivite47.fr
 Elles doivent être transmises pendant la période de l'enquête publique, la date de réception faisant foi.
 Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie et sur l'adresse suivante : géoportail de l'urbanisme, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
 A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme révisé éventuellement modifié pour tenir compte des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

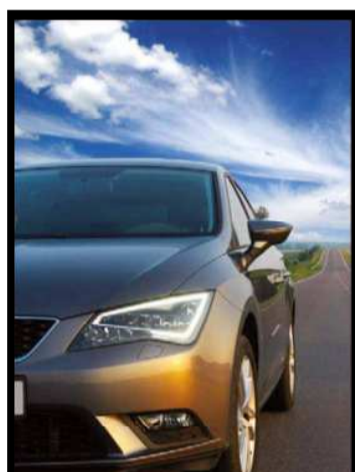


Emploi
Toutes nos annonces sur sudouest-emploi.com

Offres d'emploi

Gardiennage/Entretien

PRODUCTEUR D'ENERGIE RENOUEVELABLE
Recherchons
3 GARDIENS
DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE (H/F)
pour nos sites de :
• TERRASSON LAVILLEDIEU (24)
• MAZAMET (81)
• SAINT JEAN DE RIVES (81)
Travail à temps partiel annualisé, 30h/mois, idéal pour compléter les revenus d'un jeune retraité.
Vous aimez la nature, vous êtes manuel et bricoleur.
Contactez-nous par SMS ou par message au 06 11 62 05 06



auto-moto
Les nouveautés au banc d'essai chaque vendredi dans votre journal et sur sudouest.fr/sport/auto-moto/

DL DORDOGNE LIBRE

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau france-marchés.com

Annonces administratives

PRÉFET DE LA DORDOGNE
Liberté
Égalité
Fraternité
SCCPAT
Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol lieu-dit « La Planta » - 24350 GRAND-BRASSAC déposée par la SASU URBA 414 dont le siège social est situé 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Par arrêté n° BE-2024-01-05 du 22 janvier 2024 une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 31 jours du lundi 12 février 2024 à 9h au mercredi 13 mars 2024 à 12 heures. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Grand-Brassac.

Le tribunal administratif de Bordeaux a désigné Mme Audrey LACAZE-THONAT, en qualité de commissaire enquêtrice et M. Paul JEREMIE en qualité de commissaire enquêteur suppléant qui n'interviendra qu'en cas de remplacement.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :

- sur support papier : à la mairie de Grand-Brassac (24350), Le Bourg - aux heures d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et le lundi après-midi de 13h30 à 16h30.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de Grand-Brassac aux horaires d'ouverture de la mairie.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique Actions de l'Etat / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public / Enquêtes publiques. Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice :

- par voie postale à la mairie de Grand-Brassac - Le Bourg - 24350 Grand-Brassac.
- Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition du public et consultables au siège de l'enquête.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep2024-urba414@dordogne.gouv.fr

Les observations transmises par voie électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en mairie de Grand-Brassac pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

- lundi 12 février 2024 - 9h - 12 heures
- mardi 20 février 2024 - 9h - 12 heures
- vendredi 1^{er} mars 2024 - 9h - 12 heures
- samedi 9 mars 2024 - 9h - 12 heures
- mercredi 13 mars 2024 - 9h - 12 heures

Toute information technique sur le projet peut être demandée auprès :

- de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 Périgueux Cedex - tél : 05.53.45.56.00.
- de la SASU URBA 414 à M. Julien PICART - Directeur Développement - 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 - 34961 Montpellier Cedex 2 - tél : 04.67.64.46.44 - email : picart.julien@urbasolar.com

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public, en mairie de Grand-Brassac, siège de l'enquête et sur le site internet des services de l'État en Dordogne, à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne par un arrêté préfectoral de permis de construire ou de refus.

KENO Résultats des tirages du mercredi 24 janvier 2024

Tirage du midi
6 9 10 12 13 19 20 28 29 33
38 39 40 46 49 50 58 64 66 69
MULTIPLIPLICATEUR x 2
JOKER+ 6 559 267

Tirage du soir
5 9 16 17 20 23 26 29 31 32
33 34 37 42 44 48 53 56 65 70
MULTIPLIPLICATEUR x 2
JOKER+ 0 511 306

Résultats et informations : Application FDJ 3256 Service 035 € / min + prix appel fdj.fr

LOTO Résultats du tirage du mercredi 24 janvier 2024

TIRAGE LOTO
9 25 31 32 34 @CHANCE 5
Nombres de combinaisons simples gagnantes Gains par combinaison simple gagnante**

5 BONS NUMEROS + @CHANCE	Aucun gagnant.	
5 BONS NUMEROS	1	161 269 €
4 BONS NUMEROS + @CHANCE	31	1 269,70 €
4 BONS NUMEROS	245	579,40 €
3 BONS NUMEROS + @CHANCE	1 700	49,90 €
3 BONS NUMEROS	12 736	23,90 €
2 BONS NUMEROS + @CHANCE	27 219	8,70 €
2 BONS NUMEROS	198 603	4,70 €
1 BON NUMERO + @CHANCE	414 709	2,20 €
0 BON NUMERO + @CHANCE		

OPTION 2ND TIRAGE
19 23 25 46 47
Nombres de combinaisons simples gagnantes Gains par combinaison simple gagnante

5 BONS NUMEROS	Aucun gagnant.	
4 BONS NUMEROS	161	821,70 €
3 BONS NUMEROS	8 995	37,80 €
2 BONS NUMEROS	140 866	3 €

Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €

A 0154 6960	B 7548 6148	F 5401 1946	G 0835 8329	K 1767 2389
K 5277 2707	R 4833 4451	R 8068 2631	S 2753 5976	U 1970 6610

JOKER+ 0 511 306 119 530 jeux gagnants unitaires à ce tirage

A gagner, au tirage LOTO® du samedi 27 janvier 2024 :
6 000 000 €*

Résultats et informations : Application FDJ 3256 Service 035 € / min + prix appel fdj.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

Notre territoire

UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

Vous aimez et suivez l'actualité du football ?

DL DORDOGNE LIBRE

Recherche son correspondant de presse pour couvrir les compétitions de football au niveau départemental ou régional.

Contactez-nous au 06 40 11 42 86!

Emploi

Toutes nos annonces sur sudouest-emploi.com

Offres d'emploi

Secrétariat/Assistanat

maison coco-picoty
recrute à GEAUNE (40)

ASSISTANT COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF H/F

Mission : Vous assurerez la relation avec les clients existants (négociation et vente par téléphone), le développement commercial de nos produits (phoning), gestion et facturation des commandes, élaboration et suivi des plannings de tournées.

Profil : 2-3 ans d'expérience. Le développement commercial vous plaît, la polyvalence des tâches aussi, ce poste est pour vous !

CDI 35 h brut annuel 29 928,47 €
13^e mois compris versé mensuellement
Mutuelle annuelle : 2 525,64 €
pris en charge à 100 % par l'entreprise

Envoyer CV + lettre motivation à : maison.coco-picoty@orange.fr

Métiers de l'automobile

LAMERAIN

DC DACIA recrute

pour son site de Saint-Jean-de-Luz

1 ÉLECTRO-MÉCANICIEN (H/F)
avec logement de fonction temporaire !
Expérience à poste similaire minimum 5 ans.

CDI, 35 h/semaine.
Rémunération attractive.
Envoyer CV à : sebastien.blanche@lamerain.com

Annonces légales et marchés publics : les quotidiens du Groupe Sud Ouest sont habilités et certifiés pour diffuser les annonces officielles sur les départements de la Nouvelle Aquitaine. sudouest-legales.com



Sud Ouest emploi

Un bon recrutement ça ne s'improvise pas

CONSEIL PERSONNALISÉ
EXPERTISE | PROXIMITÉ
DIFFUSION CIBLÉE | RÉACTIVITÉ

soemploi@sudouest.fr
05 35 31 27 42



Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, en partenariat avec le réseau

DORDOGNE

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERGERACOISE

En exécution de l'arrêté N° AG-2024-001 en date du 08 février 2024, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) a décidé de soumettre à l'enquête publique le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur les 38 communes de la CAB qui aura lieu pendant trente-six jours consécutifs :

Du 4 mars 2024 de 8 h 30 au 8 avril 2024 à 12 heures

Cette enquête publique concerne la modification du PLUi qui adapte son document afin de prendre en compte les besoins du territoire. La modification concerne les 38 communes de l'Agglomération et a vocation de clarifier son règlement écrit, de faire évoluer ou préciser certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et de créer de nouveaux secteurs de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL). Il a également été réalisée une étude environnementale.

Afin de conduire l'enquête, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, par décision du 08 janvier 2024, a constitué une commission d'enquête et a désigné : **M. Patrick PAULIN**, ingénieur d'études et de fabrication de l'armée de terre retraité, en qualité de Président de la commission d'enquête. Les autres membres de cette commission d'enquête sont : **Mme Sylviane SCIPION**, ancienne directrice des services territoriaux, retraitée, **Mme Anne HERMANN-LORRAIN**, ingénieure principale au Département Gironde, en qualité de membres titulaires, et **M. Alain ANDRIEUX**, ancien directeur départemental de la sécurité publique en retraite, en qualité de commissaire suppléant.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de modification n°1 du PLUi est consultable :

- En version informatique sur le site internet de la CAB à l'adresse suivante : <https://www.la-cab.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/> et sur le site de registre dématérialisé <https://registre.agrn.fr/ep.php?idep=89>

- En version papier au siège de la Communauté d'Agglomération, au service Urbanisme Domaine de la Tour, «La Tour Est» ; 24100 Bergerac, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ainsi que dans les 38 communes de la CAB.

- Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public, au siège de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise à l'adresse, jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus et dans chacune des mairies.

Toute information peut être demandée auprès de Mme Fabienne FAGETTE et de Mme Line ROUSSILLON au service Urbanisme de la CAB ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 05.53.74.59.27 ou 63 et à l'adresse mail : plui@la-cab.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur les registres papiers d'enquête publique mis à sa disposition au service urbanisme de la CAB et dans les 38 mairies ;
- Sur le registre dématérialisé <https://registre.agrn.fr/ep.php?idep=89>
- Par voie postale en adressant un courrier à l'attention du Président de la commission d'enquête au siège de l'enquête, à faire parvenir avant la fin de l'enquête ;
- Par courrier électronique à l'adresse plui@la-cab.fr

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, Domaine de la Tour, «La Tour Est» ; 24100 Bergerac ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Bergerac, 19 rue neuve d'Argenson 24100 Bergerac, à la Mairie de la Force, 6 avenue des Duca, 24130 La Force et à la Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac, 40 route d'Uffer BP n°9, 24240 Sigoulès-et-Flaugeac pour recevoir ses observations, lors des permanences suivantes :

- Salle « Eugène Leroy » à la CAB
- Lundi 4 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30**
- Lundi 8 avril 2024 de 8 h à 12 heures**
- Salle des Mariages à la Mairie de Bergerac
- Mercredi 13 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30**
- Jeudi 21 mars 2024 de 13 h 30 à 17 h 30**
- Salle « Lestrade » à la Mairie de la Force
- Mardi 5 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30**
- Mercredi 20 mars 2024 de 13 h 30 à 17 h 30**
- Vendredi 29 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30**
- Samedi 6 avril 2024 de 8 h 30 à 12 h 30**
- Salle « Justice et Paix » à la Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac
- Mercredi 6 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30**
- Mardi 12 mars 2024 de 14 h à 18 heures**
- Lundi 25 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30**
- Vendredi 5 avril 2024 de 13 h 30 à 17 heures**

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le Président de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de la CAB ainsi que sur son site internet (<https://www.la-cab.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>) durant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Le Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, M. Frédéric DELMARES

HISTOIRE & PATRIMOINE



Un vaste panorama en couleurs de Bordeaux et la Gironde de la Belle Époque

Bordeaux et la Gironde d'autrefois reprennent des couleurs, un livre d'Agnès Claverie, 128 pages

19 x 26 cm, BROCHÉ À RABATS

20 €

OUVRAGE EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE ET VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Éditions SUD OUEST
www.editions-sudouest.com



PRÉFET DE LA DORDOGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

SCCPAT

Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol lieu-dit « La Planta » - 24350 GRAND-BRASSAC déposée par la SASU URBA 414 dont le siège social est situé 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Par arrêté n° BE-2024-01-05 du 22 janvier 2024 une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 31 jours du **lundi 12 février 2024 à 9h au mercredi 13 mars 2024 à 12 heures**. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Grand-Brassac.

Le tribunal administratif de Bordeaux a désigné **Mme Audrey LACAZE-THONAT**, en qualité de commissaire enquêteur et **M. Paul JEREMIE** en qualité de commissaire enquêteur suppléant qui n'interviendra qu'en cas de remplacement.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :

- sur support papier : à la mairie de Grand-Brassac (24350), Le Bourg - aux heures d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et le lundi après-midi de 13h30 à 16h30.

- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de Grand-Brassac aux horaires d'ouverture de la mairie.

- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique Actions de l'Etat / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêteur :

- par voie postale à la mairie de Grand-Brassac - Le Bourg - 24350 Grand-Brassac.

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition du public et consultables au siège de l'enquête.

- par courrier électronique à l'adresse suivante :

pref-ep2024-urba414@dordogne.gouv.fr

Les observations transmises par voie électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Grand-Brassac pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

- **lundi 12 février 2024 - 9h - 12 heures**
- **mardi 20 février 2024 - 9h - 12 heures**
- **vendredi 1^{er} mars 2024 - 9h - 12 heures**
- **samedi 9 mars 2024 - 9h - 12 heures**
- **mercredi 13 mars 2024 - 9h - 12 heures**

Toute information technique sur le projet peut être demandée auprès :

- de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 Périgueux Cedex - tél : 05.53.45.56.00.

- de la SASU URBA 414 à M. Julien PICART - Directeur Développement - 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 - 34961 Montpellier Cedex 2 - tél : 04.67.64.46.44 - email : picart.julien@urbasolar.com

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Grand-Brassac, siège de l'enquête et sur le site internet des services de l'État en Dordogne, à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne par un arrêté préfectoral de permis de construire ou de refus.

Annonces légales

Vie des sociétés

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil.

Article 1378-1 Code de procédure civile.

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 05 juin 2002, 10 janvier 2007 et 23 avril 2016,

Mme Raymonde Albertine Joséphine BRUNEAUX, en son vivant Retraitée, demeurant à Sainte-Croix-de-Mareuil (24340) lieu-dit La Neuillie.

Née à Neuville-sur-Touques (61120), le 5 février 1922.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à Mareuil-en-Périgord (24340) (FRANCE), le 23 juin 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Danielle LAMOND, Notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Gilles GIROUX, Pierre de CUMOND et Danielle LAMOND, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Ribérac (Dordogne), 1 Rue du commandant F. Pichardie, le 12 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Danielle LAMOND, notaire à RIBERAC, 1 rue du commandant F. Pichardie référence CRPCEN : 24067, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Périgueux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis et mention.

Me Danielle LAMOND, Notaire

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit sur sudouest-marchespublics.com



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Emploi
Toutes nos annonces sur sudouest-emploi.com

Offres d'emploi
Secrétariat/Assistanat

maison coco-picoty
recrute à GEAUNE (40)

ASSISTANT COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF H/F

Mission : Vous assurerez la relation avec les clients existants (négociation et vente par téléphone), le développement commercial de nos produits (phoning), gestion et facturation des commandes, élaboration et suivi des plannings de tournées.

Profil : 2-3 ans d'expérience. Le développement commercial vous plaît, la polyvalence des tâches aussi, ce poste est pour vous !

CDI 35 h brut annuel 29 928,47 €
13^e mois compris versé mensuellement
Mutuelle annuelle : 2 525,64 €
pris en charge à 100 % par l'entreprise

Envoyer CV + lettre motivation à : maison.coco-picoty@orange.fr

Métiers de l'automobile

LAMERAIN

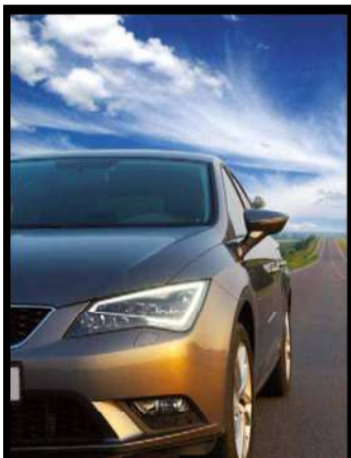
DC DACIA recrute

pour son site de Saint-Jean-de-Luz

1 ÉLECTRO-MÉCANICIEN (H/F)
avec logement de fonction temporaire !
Expérience à poste similaire minimum 5 ans.

CDI, 35 h/semaine.
Rémunération attractive.
Envoyer CV à : sebastien.blanche@lamerain.com

Annonces légales et marchés publics : les quotidiens du Groupe Sud Ouest sont habilités et certifiés pour diffuser les annonces officielles sur les départements de la Nouvelle Aquitaine. sudouest-legales.com



auto-moto

Les nouveautés au banc d'essai **chaque vendredi** dans **vosre journal** et sur sudouest.fr/sport/auto-moto/

DL DORDOGNE LIBRE

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau france-marchés.com

Annonces administratives

PRÉFET DE LA DORDOGNE
Liberté
Égalité
Fraternité
SCCPAT
Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol lieu-dit « La Planta » - 24350 GRAND-BRASSAC déposée par la SASU URBA 414 dont le siège social est situé 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Par arrêté n° BE-2024-01-05 du 22 janvier 2024 une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 31 jours du **lundi 12 février 2024 à 9h** au **mercredi 13 mars 2024 à 12 heures**. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Grand-Brassac.

Le tribunal administratif de Bordeaux a désigné **Mme Audrey LACAZE-THONAT**, en qualité de commissaire enquêteur et **M. Paul JEREMIE** en qualité de commissaire enquêteur suppléant qui n'interviendra qu'en cas de remplacement.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :

- sur support papier : à la mairie de Grand-Brassac (24350), Le Bourg - aux heures d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et le lundi après-midi de 13h30 à 16h30.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de Grand-Brassac aux horaires d'ouverture de la mairie.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique Actions de l'Etat / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public / Enquêtes publiques. Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêteur :

- par voie postale à la mairie de Grand-Brassac - Le Bourg - 24350 Grand-Brassac.
- Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition du public et consultables au siège de l'enquête.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep2024-urba414@dordogne.gouv.fr

Les observations transmises par voie électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Grand-Brassac pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

- **lundi 12 février 2024 - 9h - 12 heures**
- **mardi 20 février 2024 - 9h - 12 heures**
- **vendredi 1^{er} mars 2024 - 9h - 12 heures**
- **samedi 9 mars 2024 - 9h - 12 heures**
- **mercredi 13 mars 2024 - 9h - 12 heures**

Toute information technique sur le projet peut être demandée auprès :

- de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 Périgueux Cedex - tél : 05.53.45.56.00.
- de la SASU URBA 414 à M. Julien PICART - Directeur Développement - 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 - 34961 Montpellier Cedex 2 - tél : 04.67.64.46.44 - email : picart.julien@urbasolar.com

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Grand-Brassac, siège de l'enquête et sur le site internet des services de l'État en Dordogne, à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

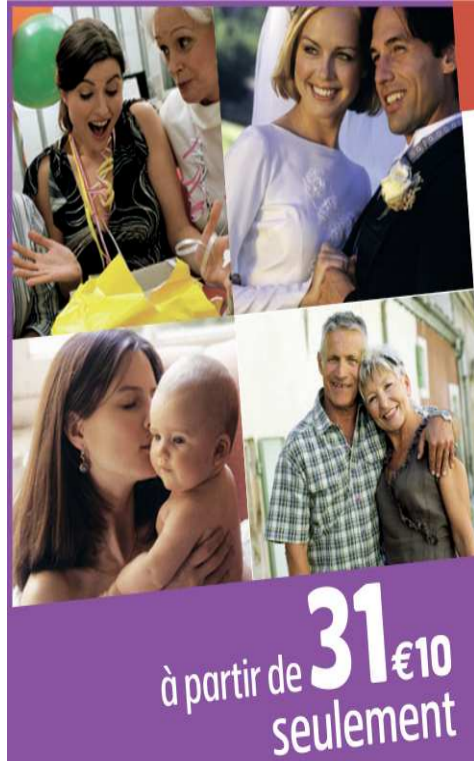
A l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne par un arrêté préfectoral de permis de construire ou de refus.

Annonces légales

CER-NOIX MODIFICATIONS

L'A.G.E. du 4 janvier 2024 de la société CER-NOIX, SARL au capital de 10 000 € dont le siège social est à Terrasson-Lavilledieu (24120), ZA Les Fauries, immatriculée au R.C.S. de Périgueux sous le n° 432 902 930, a décidé de transformer la société, en S.A.S. à compter du 4 janvier 2024, sans création d'un être moral nouveau, a modifié la dénomination sociale de la société qui devient : « Noix Conseil », a transféré le siège social de Terrasson-Lavilledieu (24120) ZA Les Fauries à Périgueux (24000) 26, rue Paul Mazy et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet, la durée, le capital et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent inchangées. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : la cession d'actions à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. MM. Philippe FAUREL et Jean Patrick MICHEA ont cessé leurs fonctions de gérant le 3 janvier 2024 du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de S.A.S, la Société est dirigée à compter du 4 janvier 2024 par M. Jean Patrick MICHEA, Président, demeurant à Périgueux (24000), 26, rue Paul Mazy et par M. Philippe FAUREL, Directeur Général, demeurant à Gignac (46600), Le Bourg. Mention sera faite au R.C.S. de Périgueux.

Pour avis



PAGES CARNET

Faites plaisir à un proche
UNE IDÉE CADEAU ORIGINALE!

Anniversaire, mariage, naissance, retraite, résultats d'examen...
Créez la surprise en annonçant l'événement dans les pages Carnet de votre quotidien.

Votre message personnalisé dans votre quotidien.
Renseignements 05 35 31 27 27

DL

LOTTO Résultats du tirage du mercredi 14 février 2024

TIRAGE LOTO®

3 15 28 36 46 @CHANCE **2**

Nombres de combinaisons simples gagnantes

5 BONS NUMEROS + @CHANCE	Aucun gagnant.	
5 BONS NUMEROS	3	98 231,40 €
4 BONS NUMEROS + @CHANCE	49	1 467,90 €
4 BONS NUMEROS	516	502,70 €
3 BONS NUMEROS + @CHANCE	2 236	69,30 €
3 BONS NUMEROS	23 627	23,60 €
2 BONS NUMEROS + @CHANCE	34 425	12,60 €
2 BONS NUMEROS	351 279	4,80 €
1 BON NUMERO + @CHANCE	513 749	2,20 €
0 BON NUMERO + @CHANCE		

OPTION 2ND TIRAGE

18 32 36 47 48

Nombres de combinaisons simples gagnantes

5 BONS NUMEROS	1	410 086 €
4 BONS NUMEROS	293	1 701,40 €
3 BONS NUMEROS	13 620	94 €
2 BONS NUMEROS	203 567	6 €

Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €

A 8183 0312	I 3040 8694	T 3995 9577	U 5309 2693	L 4403 4135
M 2879 6053	R 0836 6077	S 8374 9152	T 8304 4046	W 5806 4287

JOKER+ 9 390 631 185 570 jeux gagnants unitaires à ce tirage

A gagner, au tirage LOTO® du samedi 17 février 2024 :
11 000 000 €*

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

KENO Résultats des tirages du mercredi 14 février 2024

Tirage du midi

1 2 6 7 22 26 28 32 34 35
37 40 42 44 46 47 50 52 69 70

MULTIPLIEUR x 2

JOKER+ 6 735 447

Tirage du soir

1 3 6 8 15 16 17 18 29 30
33 34 35 36 45 49 59 67 69 70

MULTIPLIEUR x 5

JOKER+ 9 390 631

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)